

# PRESENTATION - ASA DES HAUTS DE BANS

Les communes de GIVORS et LOIRE SUR RHONE sont situées en rive droite du Rhône, 25 kilomètres environ en aval de Lyon, dans un ensemble géographique appelé « massif du Pilat ».

Le périmètre d'irrigation est situé sur le plateau et représente 19 hectares.

Les études, conduites début des années 70 par la Direction Départementale de l'Agriculture et de la forêt du Rhône en vue de la recherche des ressources en eau nécessaires à la desserte du périmètre irrigué, ont conduit l'ASA à décider la réalisation d'une retenue collinaire sur le ruisseau de Bans.

## Historique et faits marquants de l'ASA DES HAUTS DE BANS

Création de l'Association Syndicale Libre (ASL) rassemblant les propriétaires intéressés par l'alimentation en eau de leurs parcelles agricoles	30 Janvier 1974
Transformation de l'Association Syndicale Libre (ASL) en Association Syndicale Autorisée (ASA)	09 mai 1974
Désignation de la DDAF comme maître d'œuvre des travaux de construction des ouvrages de l'ASA	16 juillet 1974
Approbation du projet d'irrigation pour un périmètre de 25 hectares. Programme de travaux : 660 000 F HT Financement : C.N.R : 60 000 F Subvention Etat : 60 % (soit 360 000 F) Emprunt : 40 % (soit 240 000 F)  Principaux postes Retenue collinaire : 208 151 F Station de pompage : 74 890 F Lignes et transformateur M.T : 44 487 F Canalisations et branchements : 184 610 F	10 janvier 1975
Adhésion de l'ASA au SMHAR	15 juillet 1975
Achat de matériel de surface (82 500 F HT)	30 décembre 1975
Traitement des fuites du plan d'eau	1976 à 1978
Approbation d'un programme de travaux de 90 000 F HT pour une extension de réseau Financement : Subvention : 60 % Autofinancement : 40%	21 septembre 1982
Réalisation de l'extension de réseau programmée (PVC 110 et 90 mm)	Septembre 1984
Arrêté de prescriptions d'urgence suite à une fuite sur la conduite de vidange et au défaut d'entretien du plan d'eau	13 juillet 2005
Approbation du règlement intérieur	20 février 2006
Mise en conformité réglementaire des nouveaux statuts de l'ASA avec l'ordonnance 2004-632 du 1 <sup>er</sup> juillet 2004 et du décret d'application 2006-504 du 3 mai 2006	24 février 2009
Mise en place d'une petite pompe en pied de digue pour récupérer les fuites du plan d'eau	31 mars 2006
Restructuration de la station de pompage (38 000 € HT)	05 mars 2007
Classement du plan d'eau en classe C	23 juillet 2012
Remplacement d'un groupe électropompe (10 000 € H.T)	28 août 2012

## Liste des Présidents de l'ASA des HAUTS DE BANS

Lucien GIRIE	1974 à 2005
Laurent PERRIN	Depuis 2005

### Les installations aujourd'hui comprennent :

- 1 plan d'eau d'un volume de 46 400 m<sup>3</sup> sur la commune de Givors
- 1 station de pompage en pied de digue,
- Un réseau de desserte situé sur les communes de Givors et Loire/Rhône.

### Station de pompage

Elle est située au pied de la digue et est alimentée par la conduite de vidange en diamètre 300 mm qui passe sous l'ouvrage.

La station de pompage est équipée de :

- 1 pompe multicellulaire verticale KSB MTCV 50-4A 4.1 (débit 40 m<sup>3</sup>/h HMT 146 m),
- 1 pompe multicellulaire verticale ESSA MICO S 4406-4 (débit 40 m<sup>3</sup>/h HMT 152 m)
- 1 pompe jockey multicellulaire verticale Grundfos CR 15-12 (débit 15 m<sup>3</sup>/h HMT 144 m),
- 1 réservoir PAUCHARD 3 000 litres PMS 20 bars

### Le réseau d'irrigation

- Ce réseau de distribution comprend :
  - 2 720 m au total de conduites fonte 2 GS dont :
    - 120 m      ⊙ 150 mm
    - 700 m      ⊙ 125 mm
    - 1 900 m    ⊙ 100 mm
  - 1 290 m au total de conduites PVC dont :
    - 870 m      ⊙ 110 mm
    - 420 m      ⊙ 90 mm
  - Une quinzaine de points de distribution équipés de branchements DN 80 de type ITRON.